



Lettre huissier reçue en envoi normal réclamant une somme non due

Par **maminacocolle**, le **24/01/2016** à **16:02**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnje reçois ce jour en lettre normale un courrier d'une société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justicern
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxHuissiers de justice associésrnl'adresse: 6 quai des chartrons CS71852 rn33075 Bordeaux cedexrnCes huissiers seraient chargés par la société
XXXXXXXXXXXX VENANT aux droits de CAIDF de recouvrer la somme de 2714.45 eurosrnla lettre me demande de les joindre au n° 05 56 56 80 40 (ce que je n'ai pas fait , craignant que ce soit un numéro arnaque, fortement surtaxé, et n'ayant aucune dette justifiant ce courrier)rnPar ailleurs en recherchant sur l'annuaire inversé,on n'arrive pas à savoir à qui correspond ce numéro)rnSur le courrier, un bon est à détacher avec des références pour joindre le versementà :rnXXXXXXXXXXXX (adresse à bordeaux rue des chartrons)rnainsi qu'un n° de dossier: P 320 5185719rnXXXXXXXXXXXX c/(puis mon nom et prénom)rnJe ne connais pas cette société et je n'ai contracté aucune dette, donc pour moi il semble évident qu'il s'agisse d'une arnaquernrnQue dois-je faire, notamment pour dénoncer ce courrier abusif et à qui l'adresser pour empêcher ces gens de chercher à abuser des personnes craintives ou crédules.rnMerci de bien vouloir me donner des renseignements sur la suite à donner à ce courrier.

Par **morobar**, le **24/01/2016** à **16:20**

Bonjour,rnLe numéro en question n'est pas surtaxé, vous pouvez donc vous renseigner.rnCela ressemble à une cession de créance de la banque agricole bien connue - région Ile de France.rnCette société suédoise rachète pour à peu près rien les créances irrécouvrables des

banques, dettes en générales forcloses.
A un moment ou l'autre un de vos crédits a du rejoindre cette masse.
Vous n'avez donc aucune raison de procéder à un quelconque versement pour le moment.

Par **chaber**, le **24/01/2016 à 16:57**

bonjour
ce cabinet de Bordeaux n'a aucun pouvoir, sauf intimidation, car il est hors de sa juridiction.
Pour l'instant vous ne faites RIEN
Lisez les différents posts sur les officines de recouvrement

Par **maminacocolle**, le **24/01/2016 à 19:36**

merci pour vos réponses
Pour Morobar, je signale que je n'ai jamais eu de compte à une banque agricole(ex crédit agricole) , ce qui confirme l'arnaque.
Je ne vois pas l'intérêt de téléphoner au numéro indiqué même s'il n'est pas surtaxé
Merci aussi à Chaber pour sa réponse

Par **morobar**, le **25/01/2016 à 08:08**

bonjour,
[citation]Je ne vois pas l'intérêt de téléphoner au numéro indiqué même s'il n'est pas surtaxé[/citation]
C'est vous qui avez exposé renoncer à vous renseigner en présence d'un numéro surtaxé.
J'ai simplement indiqué que ce numéro n'est pas surtaxé.